

Mois thématique : Mai

La prévention et le traitement du déconditionnement s'amorcent par nos gestes simples du quotidien qui sont faits **AVEC** et non pas pour la personne hébergée.

A : Accompagner	V : Vérifier	E : Effectuer	C : Communiquer
MOIS	THÉMATIQUES DES LOISIRS	THÉMATIQUE APTD	
Mai	2e dimanche du mois - Fêtes des mères Beach Party	Communiquer	

Exemple d'activités dirigées à compléter **AVEC** la personne hébergée :

- **Vérifier** que chaque personne hébergée reçoive une carte lors d'un échange de cartes de souhaits entre elles;
- **Accompagner** les échanges et les discussions entre les personnes hébergées;
- **Communiquer** en stimulant quotidiennement les personnes hébergées lors des soins (consignes verbales pour optimiser la participation, discussions sur leurs intérêts, leur passé...);
- **Accompagner** les personnes hébergées lors des appels téléphoniques ou vidéo avec les proches;
- **Effectuer** la révision de :
 - APTD # 8 : Plan de travail
 - APTD # 33 : Tableau d'orientation.



Mois thématique : Mai

Loisirs et services alimentaires :

- **Effectuer** des activités de loisirs en lien avec les thématiques mensuelles;
- **Communiquer** en impliquant le personnel, les bénévoles et les proches pour accomplir des activités de loisirs en lien avec les thématiques mensuelles;
- **Vérifier** que tout soit mis en place lors du repas thématique de la fête des mères;
- **Effectuer** des activités de loisirs stimulant la communication : trouvez le mot, faire une liste d'items avec les personnes hébergées tels que les marques d'automobiles ou noms qui débutent par une lettre spécifique, jeu du nom dans le front, bonhomme pendu... ;
- **Accompagner** les personnes hébergées dans la réception et le partage des messages provenant de leurs proches : lettres, cartes ou courriels de la fête des mères;
- **Communiquer** vos « bons coups » lors de la tenue d'activité spéciale.

« La communication est le ciment de toute relation stable et durable. C'est à travers elle que la vie prend tout son sens. »

Patrick Louis Richard sur Vie

Merci de collaborer au maintien des acquis des personnes hébergées et ainsi leur permettre de maintenir leur autonomie et leurs capacités.

Merci de votre travail d'équipe!

MAI est le mois du **DROIT DE CONSENTIR À DES SOINS OU DE LES REFUSER**

C'est le droit de dire oui ou dire non à des soins, des traitements, des examens.

Les prestataires de services démontrent une attitude bien traitante en recevant avec chaleur et courtoisie, le consentement ou le refus de la personne hébergée à ses soins.